

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 13 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois
Et le treize du mois de DECEMBRE

Membres en exercice :	29
Membres présents :	21
Procurations :	8
VOTES :	29
POUR :	29
CONTRE :	/
ABSTENTIONS :	/
Date de convocation :	7/12/23

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire, s'est rassemblé à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM/MMES SPAGNOU D. TEMPLIER JP. REYNIER C. PERARD F. CODOUL B. LAUGIER N. LOUVION C. BRUNET M. GARCIN F. GALLO C. CLARES P. BOY JP. GALANTINI V. JOURDAN E. MUNS A. SCHMALTZ E. PAYAN L. MORARD S. CLEMENT JL. JAFFRE S. DERDICHE C.

PROCURATIONS : MM/MMES TOUCHE C. à SPAGNOU D., PELOUX N. à TEMPLIER JP., GHERBI C. à GALANTINI V., ODDOU S. à CODOUL B., RODRIGUEZ C. à REYNIER C., PICHON H. à PAYAN L., FERAUD S. à JAFFRE S., SEBANI S. à CLEMENT JL.

Madame Léa PAYAN est élue secrétaire de séance.

2023-12-06-SG

OBJET : REMUNERATION DES AGENTS PARTICIPANT AUX OPERATIONS DE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la Commune a recruté des agents recenseurs et a désigné un coordonnateur et un assistant au coordonnateur, afin de réaliser les opérations du recensement 2024 de la population de la Commune de SISTERON, qui se déroulent du 18 janvier au 17 février 2024.

Les agents recenseurs seront rémunérés au réel à raison de :

- 6,50 € par logement enquêté
- 31,00 € pour chaque séance de formation

Les agents coordonnateurs et assistants au coordonnateur seront rémunérés au forfait à raison de 1 600,00 € brut.

L'ensemble de ces agents seront indemnisés de leurs frais de transport (utilisation de leur véhicule personnel) sur la base du barème de l'administration en vigueur.

Où cet exposé ; après en avoir délibéré.

Le Conseil Municipal à l'UNANIMITE

- **APPROUVE** les dispositions décrites ci-dessous.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à ces opérations
- **DIT** que les crédits sont prévus au budget.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Daniel SPAGNOU